

ORDRE DU JOUR DU CE DU 27/09/2012

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du CE 1
2. Effectifs à fin août 2012..... 1
3. Frais de santé / prévoyance 1
4. Formation 2
5. Information/consultation sur le projet de choix de centre médical inter-entreprise pour le Farman 2

Approbation des procès-verbaux des réunions du CE

Quelques échanges un peu vifs entre Ph. Allard et JP. Poli concernant cette approbation des PV (motifs d'absences aux réunions mensuelles, date des réunions systématiquement en fin de mois etc...).

Les PV sont toutefois approuvés.

1. Effectifs à fin août 2012

Le CE rappelle ses demandes récurrentes que la DG ignore systématiquement.

St. Birien :

- rappelle que suite au rapprochement des 3 entreprises, le travail est en cours
- l'affectation nominative par poste / par bureau au Farman qui devait être effective au 5 septembre, sera figée au plus tard le 5 octobre et sera donnée aux IRP.
- concernant les légendes (abréviations) sur les tableaux des effectifs notamment, une nouvelle personne dédiée au reporting vient d'être embauchée aux RH.

Le CE demande une liste exhaustive (et non nominative) des prestataires extérieurs.

Le CE demande une liste détaillée des CDD (objet, lieu, sexe) mensuelle et rappelle que le recours à l'intérim « **ne peut être une variable d'ajustement** ».

Concernant les démissions, St. Birien envisage une liste nominative.

2. Frais de santé / prévoyance

St. Birien :

Mise en place d'une nouvelle mutuelle au 1^{er} janvier 2013.

- Dénonciation 3 mois à l'avance des anciens régimes
- Choix d'un nouveau régime
- Le processus d'information aux salariés ne se fera pas avant la consultation du CE
- Chacun recevra sa fin et début de contrat.

Aucune démarche personnelle ne sera nécessaire vis-à-vis de son centre de sécurité sociale.
Il n'y a pas de carence, tant pour le personnel actuel que pour les nouveaux embauchés.

Le CE dénonce le recours à un courtier qui représente un coût supplémentaire.

Le contrat n'est pas encore signé (mais bon...!).

Suivent un certain nombre de questions pratiques, pour lesquelles nous avons eu réponse cette semaine.

Je vous les livrerai dans ma version 2.

3. Formation

Le secrétaire du CE demande des heures de délégation pour la mise en place des commissions.

St. Birien fait une synthèse de la présentation qui nous est proposée dans le document remis,

mais un peu déjà décidée...

Le CE demande de séparer les formations des MAD de la SNCF et de la RATP, par rapport aux CDI, dans le suivi de formation.

Le CE refuse que les formations des agents RATP et SNCF soit payé par les salariés de droit privé.

Ce qui est le cas à SYSTRA. Pour information, la formation des MAD de XELIS était prise en charge par la RATP.

4. Information/consultation sur le projet de choix de centre médical inter-entreprise pour le Farman

Le CE vote à l'unanimité pour l'installation d'une salle de sport plutôt qu'un cabinet médical.

St. Birien : La DG a bien l'intention de conserver une salle de sport.

5. Information sur la prise de bail à Bordeaux

Selon le DRH, la date du 30/10/2012 va être repoussée ; le dimensionnement n'est pas terminé ; l'endroit n'est pas finalisé, nous en saurons plus fin décembre...

6. Divers

Les salariés de Bordeaux pourront-ils bénéficier des mesures d'accompagnement ? par exemple les frais de transport ?

La DG accorde le pass NAVIGO dès le 1^{er} décembre 2012

Grande victoire syndicale compte tenu que les déménagements ont lieu en décembre....